



Temps de pause en équipe et journée

Par **BAYOFRE3**, le **24/03/2011** à **15:24**

Bonjour, rnl y a une polémique qui s'est créée dans l'entreprise où je travaille en équipe, une semaine sur deux de 5h à 12h30 du lundi au jeudi, et le vendredi de 11h30 à 18h. Jusqu'à présent on ne faisait pas de pause particulière si ce n'est un pipi ou un désaltèment. Maintenant le bruit court que notre patron appliquera la loi en nous obligeant à "pauser" 20 minutes mais qu'en compensation il nous faudra travailler 20 minutes de plus le soir pour compenser. Le personnel qui travaille en journée, de 8h ou 9h à 12h ou 13h et de 13h ou 14h à 17h ou 18h bénéficie d'une pause le matin et d'une l'après-midi de dix minutes chacune et cela au bout de 2h de travail, sans compter qu'ils ont 1h de pause déjeuner. Quand j'ai demandé si cela était normal, le patron m'a dit que cela leur était acquis parce qu'il avait toujours fait ainsi pour des raisons pratiques (sinon c'était chacun leur tour des arrêts pipi pour un oui et un non). Donc 10 minutes matin et soir pour pipi cigarettes. Est-ce normal que le personnel doive être pénalisé en remboursant cette pause alors que les autres c'est tout bénéf pour eux. Il paraît que si on fait un truc durant un temps donné c'est un acquis. Dans ce cas je ne m'étonne plus que ce pauvre patron n'arrive pas à imposer les équipes au sein de son entreprise. Personnellement je préférerais que rien ne change. Pouvez-vous m'éclairer?